



Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les

## ***Programme national pour le développement et l'accompagnement des maisons de l'IA***



### **I. Préambule**

La Commission Nationale d'Implantation, de Suivi et de l'évaluation de l'Enseignement à Distance dans les Etablissements de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le développement de l'utilisation des NTIC dans les milieux, pédagogique et de recherche (CNEAD, créée conformément à l'arrêté ministériel 145 du 29 décembre 2024, met en place, une stratégie du développement et d'accompagnement des maisons de l'IA au sein des établissements universitaires.

Cette tendance est justifiée par les résultats issus de l'analyse des données tirées de l'enquête menée sur la création des centres NTIC au sein des établissements et qui a connu quatre indicateurs de mesure :

1. **Création** de la maison IA.
2. **Profil** des membres de maison IA.
3. **Moyens** matériels.
4. **Adéquation** des programmes et des actions proposés.

### **II. Axes à soutenir**

La CNEAD s'engage à accompagner les maisons de au sein des établissements universitaires, à travers quatre principaux axes à savoir :

1. **Formation** : Une action qui sera basée sur des programmes et des parcours de formation spécifiques et adaptés.
2. **Recherche** : Dans l'optique de soutenir et d'accompagner la création des projets de recherche, fonctionnant autour de l'IA pour répondre aux attentes des priorités de l'état, à savoir :
  - Santé et citoyen.
  - Transition et sécurité énergétiques.

- Sécurité alimentaire.
3. **Développement des compétences** : une action personnalisée et adaptée visant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être ; afin de répondre aux attentes de la société, en instaurant l'IA dans toutes les pratiques et comme outil innovant et indispensable.
4. **Echanges** : Permettant l'installation d'un réseau thématique et de spécialistes travaillant dans le domaine de l'IA.



### III. Référentiel de compétences

Les objectifs tracés sont divisés en un ensemble de compétences, à atteindre à travers une feuille de route définissant des actions, et qui sera communiquée aux établissements.

Axes	Formation	Recherche	Développement des compétences	Echanges
Compétences				
C1- Former des experts en IA pour la recherche et l'industrie.	X	X	X	
C2- Former des étudiants capables de croiser IA avec les différentes disciplines.	X		X	
C3- Former une nouvelle génération de spécialistes en IA	X		X	X
C4- Soutenir les projets des étudiants et des chercheurs basés sur l'IA.	X	X	X	X
C5- Aider les jeunes talents en IA à s'émerger			X	X
C6- Diffuser l'IA et les outils open source y afférents, dans le milieu de la communauté universitaire.	X	X	X	
C7- Développer des recherches innovantes en IA.		X	X	X
C8- Développer des axes de recherche autour de l'IA, en adéquation avec les priorités nationales.		X	X	X
C9- Fournir des outils puissants aux chercheurs		X	X	
C10- Favoriser la coopération interuniversitaire en IA.				X
C11- Collaborer avec le monde socio-économique pour développer des solutions basées sur l'IA	X	X		X

و. عبد بلطفة  
وزير التعليم العالي  
جامعة الوطنية للعلوم والتكنولوجie  
Alger le 05 avril 2025